

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MAI 2016

Réunion du 19 mai à 20 heures en suite des convocations en date du 14 mai. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Pascal Leclercq, Cathy Delaleau, Frédéric Reignoux, Ludovic Turpin, Marie-Jeanne Delmotte, excusés et Philippe OBOEUF.

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

- approbation du compte-rendu à l'unanimité.
- indemnités des élus : depuis la dernière réunion et devant les remontées de nombreux maires, en attendant l'éventuel vote d'un aménagement de loi, il est toléré pour les maires de prendre l'indemnité qu'ils souhaitent. Mr le Maire a donc repris son indemnité au taux de 27,75% et rembourse à la collectivité les mois indument perçus.
- rencontre Mr Henry, MDAD Avesnes : une rencontre a eu lieu pour faire le point des différentes demandes de la commune. Pour 2017, possibilité de faire une zone surélevée entre 12 et 30 m avec vitesse limitée à 30 rue d'Hesdin, au niveau de la sortie des écoles. Concernant d'éventuels ralentisseurs aux entrées : c'est un dossier et une décision du Conseil Départemental. Sur le projet d'un stop rue d'Hesdin, la réalisation paraît difficile, il serait plus judicieux d'installer un feu : c'est une décision de la collectivité. Il faudrait alors 3 feux à environ 10000€ pièce subventionnable à 40% dans le cadre des amendes de Police.
- sécurité sur les passages piétons : Pourrait-on tout simplement installer des ampoules plus fortes ?
- fête avec le RPI : il y a eu 2 réunions avec les enseignants et les parents d'élèves. A l'issue de la 1^{ère} réunion, la réponse à la question d'organiser une fête était non suite au plan vigipirate et le choix de l'inspection de laisser l'organisation sous la responsabilité des directeurs. Après échanges avec l'inspection, cette dernière a laissé aux collectivités la possibilité d'organiser les fêtes à charge pour elles de veiller à la sécurité. Cette prise en charge a donc été proposée lors de la seconde réunion et acceptée. La fête de l'école aura bien lieu le 18 juin avec en matinée prestation des élèves, petite restauration, pas de jeux car pas assez de bénévoles et la journée se terminera par une après-midi récréative organisée par le comité des fêtes.
- terrain Mme Redon : les géomètres de l'EPF sont venus, Mme Redon est d'accord avec le tarif des domaines. La signature se fera prochainement. Ce sera à la collectivité ensuite de prendre le dossier en main.
- rencontre avec la Préfecture : Mr le Maire a rencontré Mr Del Grande, secrétaire général qui a paru visiblement sensible aux demandes faites.
- délibération pour les indemnités du trésorier municipal : à la suite du départ en retraite de Mme Alexandre, il y a lieu de voter l'indemnité de conseil susceptible d'être allouée à sa suppléante et à sa remplaçante. Cette indemnité est basée sur un % calculé sur la moyenne des 3 dernières années d'investissement. Accord du CM à l'unanimité.
- fleurissement : les fleurs ont été récupérées à Houdain ; le repiquage devrait commencer le lundi suivant.

AVANCEE DES TRAVAUX :

réparation trottoir devant Mr Delaleau : le travail a été fait par l'entreprise Duffroy.

DEFENSE INCENDIE :

Mr le Maire annonce qu'une prise incendie dans la rue d'Eps est hors service. Cette compétence est sous la responsabilité communale. Une visite de l'ensemble de la défense incendie aura lieu d'ailleurs le 09 juin. Un devis Verdin pour 5088 € et un devis Ladant pour 4294,30 € sont présentés pour les mêmes prestations. Mr le Maire propose de retenir l'artisan local et le mieux disant économiquement. Le devis Ladant est donc accepté à l'unanimité.

INVESTISSEMENTS :

- 1) La salle de classe pour le RPC : la commission accessibilité a donné son accord sur le projet. Une dérogation sera néanmoins demandée pour septembre concernant les travaux non effectués par manque de temps.

- 2) Salle des fêtes : souci avec les portes, problème d'ouverture et de fermeture ; il semblerait qu'il y ait eu inversion du système ; l'artisan a vu la question avec son fournisseur qui devrait se déplacer.

Il faudrait également demander un devis pour changer la porte de fond de la scène.

Plan pour travaux : Mr le Maire présente un plan de réorganisation des toilettes et le soumet aux élus pour réflexions et idées.

Est retenue pour le moment la proposition suivante :

- 2 WC hommes
- 3 WC femmes
- 1 lavabo femme
- 3 urinoirs
- 1 WC PMR
- 1 local ménage

Attention au déplacement des radiateurs et à laisser une prise accessible à la médecine du travail.

Attention également à la position de la benne à verre

Il est également signalé qu'un verrou des WC femmes est à changer ou à condamner (personne coincée...)

- 3) Voirie : un devis est présenté pour le 1680 rue de Mazinghem pour un montant de 15948,10 € HT

Les élus demandent à ce qu'un autre devis soit sollicité pour avoir des éléments de comparaison. Par ailleurs, ne faudrait-il pas un diamètre plus gros ? d'autres devis sont attendus pour diverses rues de la commune.

- 4) Equipements techniques : un poste à souder recommandé par le vendeur a tenu 3 jours, l'ampérage n'était pas assez puissant. Des ponceuses ont été achetées. Mr le Maire fait une proposition d'un bras faucheur sur tracteur pour un montant de 12 000€ HT pour débroussailler les talus et autres. Les élus estiment que ce n'est pas cher pour ce matériel. Si acquisition, il est bien insisté sur l'obligation de formation et de respect du matériel. La décision est prise pour l'acquisition du matériel par 7 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

La débroussailleuse STIHL est HS, un devis de réparation a été demandé et devrait s'élever à 500 €, faut-il acheter du neuf ou faire réparer ? Pourquoi ne pas voir avec la Com de Com pour ces travaux ?

LES PERSONNELS :

- 1) Contrats aidés : Doris arrête au 14 juillet 2016, il est en attente d'un stage d'immersion ; Angélique part en août 2016. Julien part en 2017 mais a décidé de s'engager dans une VAE en juin avec la Mission Locale. Mr le Maire fait également la proposition de prendre un jeune en stage dans le cadre Garantie Jeunes en espaces verts : ce serait Mr Geoffrey Beaucourt de Frévent.
- 2) Titulaires : J-C Widehem est en arrêt, cela risque de durer encore un peu ; les services sont un peu désorganisés.

CALENDRIER :

21 mai : passage du Paris-Arras Tour

24 mai : don du sang

30 mai : adjoints et délégués à 18h 30

(absent du 31 mai au 03 juin et du 08 juin au 14 juin)

18 juin : fête du RPI et après-midi CF

25 juin : fête de la musique CF

**Mardi 05 juillet : temps de convivialité à 18h 30 avec le personnel
et conseil municipal à 20h.**

QUESTIONS DIVERSES :

11 juin : fête de la musique organisée par Rachelle à la salle des fêtes. L'affiche peut porter à confusion. Voir pour la question de l'autorisation de buvette.